


# Compte-rendu Conseil Municipal

29/03/2022

 <b>BEUIL</b>	AR Prefecture	<b>EXTRAIT du REGISTRE</b>
006-210600169-20220415-2022_001_03-DE Recu le 21/04/2022	<b>des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL</b>	
<b>de la Commune de B E U I L Alpes-Maritimes</b>		

Le mardi vingt-neuf mars deux mille vingt-deux, à 19 heures 00, salle du conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, le Conseil Municipal de la Commune de BEUIL, Alpes-Maritimes, sous la présidence de Monsieur Roland GIRAUD, Maire.

Date de convocation 25.03.2022

**Etaient présents** : Monsieur Roland GIRAUD, Maire, M. Alexandre GEFFROY, deuxième adjoint, M. Christian GUILLAUME, troisième adjoint, M. Nicolas DONADEY, quatrième adjoint, M. Rodolphe BIZET, conseiller municipal, Mme Karine DONADEY, conseillère municipale, M. Noël MAGALON, conseiller municipal, Monsieur Arnaud ROCHE, conseiller municipal, Monsieur Frédéric PASQUIER, conseiller municipal,

Absents : M. Pascal THIERY, conseiller municipal, Mme Karel NICOLETTA, conseillère municipale, M. François SCHULLER, conseiller municipal, M. Jean-Louis COSSA, conseiller municipal.

Représentés : M. Pascal THIERY est représenté par M. Noël MAGALON, aux termes d'une procuration en date à Beuil du 29/03/2022 ; Mme Karel NICOLETTA est représentée par M. Arnaud ROCHE, aux termes d'une procuration en date à Beuil du 29/03/2022 ; M. François SCHULLER est représenté par M. Alexandre GEFFROY, aux termes d'une procuration en date à Beuil du 27/03/2022.

N°02.2022

A été nommé Secrétaire de Séance : M. Christian GUILLAUME

**Secrétaire de séance : M. Guillaume Christian**

**●Préambule :**

Mr Cossa excusé, absent.

Possiblement déclaré cas contact covid.

Absents représentés : Mme Nicoletta, Mr Thiery, Mr Schuller.

Validation du compte-rendu du conseil municipal antérieur

Conseil Municipal  
Mairie de Sictiam

006-210600169-20220415-2022\_001\_03-DE  
Reçu le 21/04/2022

● **Délibération 1 : Validation du tableau de effectifs.**

Cela fait suite aux réunions RH réalisées

Vote : pour 12.

● **Délibération 2 : Autorisation donnée au Maire pour ester en justice.**

Reportée au vu de la régularisation de la situation concernant la parcelle F35 par l'action du cabinet d'avocats de la commune.

● **Délibération 3 : Complémentaire concernant la sécurisation des équipements publics- Demande de subvention DETR.**

La présente délibération est en corrélation avec les montants correspondant aux devis reçus.

Vote : pour 12.

● **Délibération 4 : Transfert de compétence du SEDG au Sictiam, désignation des délégués titulaires et suppléants.**

Adoption du transfert.

Collège éclairage public :

Délégué titulaire : Mr Guillaume Christian.

Délégué suppléant : Mr Magalon Noël.

Vote : 12 pour.

● **Délibération 5 : prise de la compétence mobilité par la CCAA.**

Vote : 12 pour.

● **Délibération 6 : Transfert de la compétence IRVE.**

Les modalités de paiement seront à définir par la CCAA (abonnement, carte, tarif). Les points de pose des bornes ont été définis par la commune.

Vote : 12 pour.

● **Délibération 7 : mise en œuvre du règlement de défense extérieure contre l'incendie (DEC).**

Arrêté communal et contrôles techniques annuels.

Vote : 12 pour.

● **Délibération 8 : délibération modificative concernant le diagnostic étude pastorale**

Suite aux réunions réalisées avec le Cerpam

Vote : 12 pour.

**●Délibération 9 : validation du devis de remplacement des chauffe-eaux pour le gîte nature et montagne.**

06-01-601-633072-03  
Reçu le 21/04/2022  
Au vu de la vétusté des équipements actuels et des risques de panne, le remplacement des chauffe-eaux est avéré nécessaire.

Mr Geffroy ne prend pas part au vote.

Vote : 11 pour.

**●Délibération 10 : règlement facture Mme Rameau pour missions accomplies.**

Délibération reportée afin d'avoir plus de précisions sur le travail fourni et le détail des factures, un entretien avec Mme Rameau est souhaité.

**●Délibération 11 : demande de subvention France Relance numérique.**

Au vu de la mise en place de la solution Full web SIG Xmas, une demande de subvention France relance doit être déposée auprès des services concernés.

Vote : 12 pour

**●Délibération 12 : motion contre la fusion département 06 et de la métropole NCA.**

Lecture de la lettre du Président du département des Alpes Maritimes.

Vote : 12 pour.

**●Délibération 13 : autorisation donnée au Maire de signer la convention au nom de la commune concernant l'extension pour branchement électronique sur la parcelle communale cadastrée section H n°835 lieu-dit le Clot.**

L'achat du coffre est déjà réalisé.

Vote : 12 pour.

**Questions diverses :**

1/ Lecture du mail de Mr Cossa concernant les travaux que vont effectuer la REAM et Véolia cette année sur la commune. Plus d'informations seront demandées lors du prochain conseil.

2/Devis à valider, devis porte toilette Di Carlo. Validé.

3/Travaux Chapelle des Pénitents. Explication de la méthodologie et des travaux à engager sous le couvert des Bâtiments de France. Le premier point est la demande de devis concernant la maîtrise d'ouvrage (architecte d'ouvrage classé), devis concernant les urgences (toiture) et constitution du dossier de subvention. Ce dossier demandera un suivi précis et complexe et engagera travaux et dépenses importantes, il sera donc abordé en différentes tranches et dépendra de nos priorités budgétaires.

4/Taxe de séjour. Mr Guillaume souhaite faire le point et un rappel concernant les obligations légales de paiement, les montants, les taux de taxe. Une note sera affichée en Mairie.

5/Tennis de table. Une volonté de mettre en place une activité tennis de table via le comité des fêtes. Pour cela une convention stricte et un règlement sont proposés concernant l'activité et l'utilisation de la salle des fêtes. Validé.

6/PLU : point sur l'avancée du PLU. Un point hebdomadaire étant réalisé aux réunions adjoints/conseillers.

AR Prefecture

07/Poste/Sictiam. Explication de l'entretien réalisé avec La Poste et le Sictiam concernant l'adressage, méthodologie, audit, point adresse, géolocalisation. Un devis nous sera envoyé par les parties concernées.  
Recu le 21/04/2022

8/FSGT. Une réunion sera proposée avec tous les intervenants et une convention en adéquation avec les parties prenantes.

9/Scot. Briefing sur la réunion entre les représentants du Scot, cabinet d'urbanisme PLU et Mairie afin de prendre en compte les enjeux et directives du Scot intercommunal.

10/Emprunt. Point sur les emprunts en cours où il s'avère qu'une négociation de taux est coûteuse à cause de l'IRA. D'autres solutions de rachat sont à étudier.

11/Chantier Limousin. Au vu du contact de Mr Limousin sur la reprise des travaux de chantier, au vu de l'avancée des travaux réalisés (lenteur) et un questionnaire sur la conception et dangerosité du chantier, nous ferons faire un constat d'huissier spécialisé urbanisme afin de constater et prendre les décisions qui s'imposent.

FAIT à Beuil, le 15 avril 2022

LE MAIRE

